Décembre 2019

P'tit Frontenexois

Bulletin d'informations de la commune de Frontenex

sommaire

Voeux du Maire
Repas des Anciens
Vie municipale p 3

Travaux & Urbanisme p 4
Travaux de voirie et autres infrastructures

Animations
Sculpture sur glace et **Père-Noël**
Animation p 6

Vie associative p 7
Retour sur **Octobre Rose**
Au programme cet hiver…

Inauguration de **L'Envol**
Vie sociale p 9

La commune en bref
Comptes rendus des conseils municipaux
Vie municipale p 10

Document imprimé par la commune de Frontenex. Ne pas jeter sur la voie publique. Directeur de publication : Jean-Paul Girard. Rédaction : Commission communication. • Crédit photos : Mairie de Frontenex, Sandra Boulais, Christian Combaz, Manon Rodrigues, Sébastien Cohendet, Freepik, X.

ÉDITO

Joyeuses fêtes !

Le mois de décembre s'annonce et avec lui les fêtes de Noël et son cortège de marchés et d'animations. L'équipe municipale et moi-même adressons à tous les habitants **nos vœux les meilleurs de bonne santé et de bonne et heureuse année 2020.**

Comme de coutume, les illuminations agrémenteront les rues de notre commune. **Le Père-Noël** est attendu, dans le parc de la Mairie, le **samedi 14 décembre.** Et pour la première fois, nous vous proposons un **incroyable show de sculpture sur glace à la tronçonneuse !** Nous espérons que parents et enfants seront nombreux à ce rendez-vous. Des crêpes accompagnées de boissons chaudes seront offertes.

2019 a vu se concrétiser plusieurs projets de la municipalité :
- rénovation de la toiture du groupe scolaire ;
- réaménagement de la rue du Chemin Vieux avec enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, puis la création d'un trottoir ;
- achèvement des travaux dans la rue de Princens.

Chacun aura remarqué les importants travaux, qui ont lieu depuis octobre au **carrefour d'entrée du pont de Frontenex, pour créer un rond-point.** Une situation qui génère des conséquences importantes sur le trafic et qui rend difficile le commerce dans la zone. Nous avons fait part de cette inquiétude aux représentants du département. En réponse, les entreprises se sont mobilisées pour accélérer les travaux et rouvrir le plus tôt possible les routes à la circulation. Nous remercions les personnes gênées pour leur compréhension.

L'année prochaine, le **recensement de la population est prévu : il débutera le 16 janvier pour s'achever le 15 février 2020.** Quatre agents recenseurs sont recrutés pour cette mission : Marie-Christine Capogna, Denise Ponnet, Claire Gaudichon et Estelle Perret.

Le **samedi 4 janvier** prochain, toute l'équipe municipale vous donne rendez-vous à la **salle polyvalente à 18h30, pour la présentation des vœux.**

Bonnes fêtes de fin d'année !

Le Maire,
Jean-Paul GIRARD

PUR : pour une meilleure Prévention du risque chimique et une Utilisation Raisonnée des produits chimiques

Face aux risques des produits chimiques utilisés dans les protocoles de nettoyage, les élus ont été soucieux de rentrer dans **une démarche à la fois environnementale** afin d'améliorer la qualité de l'air respiré par les usagers des bâtiments communaux **et de prévention contre les risques encourus par les agents d'entretien.**

Une méthodologie et des outils spécifiques dans les protocoles de nettoyage ont été mis en place afin de **diminuer l'utilisation de produits chimiques dans les deux écoles** de la Commune et au Restaurant Scolaire :

1 • Passage à un système de nettoyage quotidien dit de « pré imprégnation », qui consiste à utiliser des lavettes en microfibres imprégnées exclusivement de **savon noir et de vinaigre blanc** et qui, après avoir nettoyé une surface définie, sont lavées pour une prochaine utilisation.

2 • **Substitution des agents chimiques dangereux** par des agents non ou moins dangereux et quand elle est possible, diminution de la fréquence d'utilisation de ceux-ci, tout en restant dans les recommandations du guide des bonnes pratiques pour un nettoyage efficace et en sécurité.

Au vu du succès de cette démarche auprès des agents de la collectivité, des équipes enseignantes, des écoliers et de la qualité du ménage effectué, les élus ont décidé d'**étendre ces nouvelles techniques dans tous les bâtiments communaux dès 2020.**

Le Sergent Pierre, militaire de métier, aux côtés de son fils Gabin.

Cérémonie d'hommage du 11 Novembre

La commune de Frontenex a rendu hommage aux Anciens Combattants. Autour de Thierry Rangone, 1er Adjoint au Maire de Frontenex, et Jean-Claude FABRE, Président des Anciens Combattants, étaient présents les conseillers municipaux, les anciens combattants, les sapeurs-pompiers de Val Tamié, les enfants des écoles (qui ont chanté la Marseillaise) et leurs parents ainsi que des habitants de la commune.

Le Sergent Pierre, militaire engagé et habitant de Frontenex depuis 2013, a assisté à la cérémonie. Arrivé à Bourg Saint-Maurice en avril 2004, puis à Grenoble en 2012 et à Barby en 2015, il effectue régulièrement des missions, d'une durée de 4 mois en moyenne, dans ces territoires complexes où le maintien fragile de la paix nécessite une présence accrue de la France : Afghanistan, République Centrafricaine, Tchad, Mali, Kosovo… ou encore La Guyane, où le Sergent Pierre a réalisé une mission de lutte contre l'orpaillage illégale (mines clandestines) en assistance avec les gendarmes. Aujourd'hui encore, nos militaires œuvrent pour la sécurité de notre pays !

Samedi 4 janvier 2020
Salle Polyvalente - 18h30

Les Vœux du Maire

Le samedi 4 janvier 2020, à 18h30, M. le Maire et les élus vous accueilleront, à la salle polyvalente, pour la présentation des vœux et pour partager la galette des rois.

Dimanche 26 janvier 2020
Salle Polyvalente - dès 12h

Le Repas des Anciens

La Mairie de Frontenex offre aux habitants de la commune, âgés de 60 ans et plus, le traditionnel « Repas des Anciens ». Il est impératif de s'inscrire en Mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Réservation en Mairie avant le 17/01/2019 à 12h : Tél. 04 79 31 40 10 - mairie@frontenex.fr

Alimentation du réseau d'eau :
des solutions concrètes se mettent en place...

Suite à des problèmes d'alimentation d'eau potable dans certains secteurs de la Commune, les élus de Frontenex ont sollicité la communauté d'Agglomération ARLYSÈRE, compétente dans ce domaine, pour en rechercher les causes et définir des solutions.

Provenant principalement de forts tirages d'eau sur le bas du réseau, qui engendrent une dépression et une baisse, voire une coupure d'alimentation en eau potable sur les Hauts de Frontenex, **ces désordres ont été étudiés et plusieurs actions ont été et seront mises en place dans les prochaines semaines** pour assurer une alimentation normale à tous les abonnés.

Outre une gestion raisonnée des ressources par certains industriels, **des travaux** (réalisation de chambres de vannes) **ont été réalisés par ARLYSÈRE sur le réseau au niveau de la Mairie et de la rue des Tilleuls** afin de modifier, en cas de forts besoins sur le bas du réseau, le départ de l'alimentation.

Ces travaux devraient sécuriser l'approvisionnement en eau potable de toute la commune.

colis de Noël

Vous habitez Frontenex, vous avez 70 ans ou plus,
venez vous faire connaître en Mairie **avant le 15/12/19** pour le traditionnel colis de Noël, munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (sauf si vous êtes inscrits sur les listes électorales de Frontenex).

Point sur les travaux...

Alors que le dernier trimestre de cette année 2019 est sérieusement entamé, les actions portées par les décisions actées dans le cadre de l'adoption du budget 2019, ou celles initiées à travers les budgets antérieurs, sont en voie d'achèvement.

Bâtiments

École primaire

Engagé à la mi-juin, ce chantier confié à l'entreprise Spatial Couverture, sous maitrise d'œuvre du cabinet ETBA pour un montant initial TTC de 213 720,10 €, a fait l'objet, en lien avec la Ligue de Protection des Oiseaux, d'**adaptations de phasage, de planning, et de méthodologie,** afin de prendre en considération les enjeux environnementaux soulevés **par la nécessaire protection des hirondelles,** qui constituent une espèce protégée.

Après que les hirondelles ont repris leur envol pour des contrées moins hostiles durant la période hivernale, et suite à une interruption depuis le 3 août, les travaux ont repris dès le 23 septembre. Forte de réelles compétences, et sachant **s'adapter au contexte particulier d'intervention que constituait la présence toute proche des écoliers,** avec ce que cela comporte de contraintes quant à leur sécurité, l'entreprise a achevé les prestations le lundi 21 octobre.

La réception des travaux a été prononcée la semaine suivante, pour **un coût réel des travaux qui s'élève à 216 226,50 €,** démontrant une réelle maîtrise du budget et de la préparation de ces travaux.

Travaux voirie

Rue du Chemin Vieux

À la suite d'une consultation établie dans le cadre d'un groupement de commandes avec le SDES, les marchés destinés à assurer **l'enfouissement des réseaux secs** (téléphonie, réseaux de distribution d'énergie électrique, éclairage public), **la création d'un réseau d'eaux pluviales, ainsi que la rénovation des structures et revêtements sur cette voie,** ont été confiés, pour ce qui concerne la commune, respectivement aux entreprises :

- **SERTPR,** pour l'exécution des prestations du Lot n°1 - Génie Civil/Voirie, à concurrence d'un montant de **199 937,81 € TTC.**
- **SERPOLLET,** pour l'exécution des prestations du Lot n°2 - Câblage, à concurrence d'un montant de **28 201,20 € TTC.**

À la suite d'une réunion préparatoire, organisée le 25 juillet, l'ouverture effective du chantier a eu lieu le 16 septembre.

À ce jour, les prestations portant sur le génie civil, visant l'extension du réseau de collecte des eaux pluviales, et celui requis par l'ensemble des réseaux secs, sont établies.

La pose des bordures délimitant le trottoir de la chaussée et les structures de fondation des ouvrages de voirie sont réalisées.

La réalisation du revêtement de chaussée et du trottoir est désormais conditionnée au tirage des câbles de distribution d'énergie et de téléphonie. La voie a été rendue à la circulation le 15 novembre sans que les enrobés soient réalisés, du fait malheureusement de l'absence d'intervention d'ORANGE pour effectuer ses raccordements.

Par ailleurs, un permis d'aménager ayant été déposé au droit de la parcelle n° 2999 (ancienne grange), il a été décidé de suspendre les prestations de finition de voirie, au droit de ce tènement foncier. Cette décision est guidée par la nécessité de **permettre le raccordement des infrastructures du lotissement sur les équipements publics,** sans prendre le risque d'endommager ces derniers ainsi que les revêtements de chaussée ou trottoir.

Création d'un giratoire au carrefour du pont (RD 1090)

Les travaux concourant à l'aménagement d'un giratoire, à l'emplacement du carrefour avec la rue des Tilleuls, ont été engagés le 30 septembre 2019.

Après des débuts difficiles, en raison d'un déficit de communication avec les commerces ou entreprises des divers zones d'activités économiques de la commune, **diverses réunions de coordination ont permis d'améliorer le phasage des travaux,** de sorte à rétablir une pénétrante sur la commune dés le 1er novembre. Ces nouveaux équilibres ont été établis en concertation avec les professionnels exerçant sur les Zones Industrielles ou à proximité de celles-ci, les élus et techniciens du Département, les élus de la commune, et moyennant une augmentation de l'amplitude hebdomadaire de travail des équipes de COLAS, en charge de l'exécution des travaux.

Il est rappelé que ces derniers visent à **fluidifier l'écoulement du trafic routier,** et qu'à la demande de la commune, le Conseil Départemental a consenti à **prendre en considération les déplacements des piétons,** en intégrant les cheminements requis en traversée de la RD 1090 sur le nouveau carrefour, et en réaménageant le profil du pont en traversée de l'Isère.

Les travaux d'aménagement, conduits par le Conseil Départemental, seront complétés par une refonte de l'éclairage public autour et aux abords de ce carrefour par l'entreprise EGC, qui sera prise en charge par la commune de Frontenex pour un montant prévisionnel de 15 000 €.

Divers

Dans le cadre de la gestion courante des voiries, l'entreprise SERTPR, a assuré l'entretien des revêtements du Chemin Villard Rosset et de la Rue du Boulodrome, pour un montant de 2 396,40 €. Dans ce cadre les nids de poule et autres fissures/faïençages ont été traités, afin de prolonger la durée de vie des chaussées.

Aléas climatiques

Les aléas qui ont affecté, début juillet, diverses voies ainsi que des espaces publics, ont nécessité des interventions d'urgence destinées à palier l'aggravation de quelques situations, à rétablir le fonctionnement de certains services publics et à assurer la sécurité.

Parallèlement, **un diagnostic a été effectué par un expert forestier, destiné à cerner l'état d'un certain nombre d'arbres dans le Parc de la Mairie, aux écoles et dans le secteur des Coquelicots** et par suite, arrêter la conduite à tenir quant à leur avenir en bordure des voies et sur les espaces publics.

Il résulte de ce diagnostic que, pour des raisons de sécurité, **6 sujets doivent impérativement être abattus** à l'école maternelle (1), derrière le gymnase des Coquelicot (1) et dans le Parc de la Mairie (4) dont le séquoia, arbre remarquable et très remarqué de Frontenex.

Suivi depuis plus de 20 ans par des experts, cet arbre est arrivé en fin de vie et, pour assurer la sécurité des biens et des personnes (riverains, usagers du parc), son abattage est devenu inéluctable.

Vu l'urgence soulevée par les considérations de sécurité, les travaux d'abattage ont été réalisés en novembre par l'entreprise BOVET pour 23 000 € et PE Élagage pour 750 €.

Ces travaux s'accompagnent d'une réflexion, visant à implanter de nouvelles espèces dans le parc, de sorte à lui maintenir son attractivité. Cette réflexion sera doublée d'une attention particulière quant au séquoia, avec l'idée d'en conserver la base, qui pourrait éventuellement faire l'objet d'une sculpture. Cette orientation serait de nature, si elle est faisable et retenue, à perpétuer le souvenir de sa splendeur passée.

Thierry RANGONE,
Adjoint aux Travaux et à l'Urbanisme

À vos agendas !

Le Père-Noël arrive à Frontenex le samedi 14 décembre

Spectacle gratuit exceptionnel !

Cette année, les élus vous réservent une très belle surprise : un show de sculpture sur glace à la tronçonneuse… exceptionnel, animé par Sébastien Cohendet, artiste-sculpteur reconnu !
Un rendez-vous à ne surtout pas manquer ! Et bien sûr, la municipalité vous attend pour partager crêpes et chocolat chaud (ou vin chaud pour « les plus grands »), sans oublier la traditionnelle arrivée en calèche du Père-Noël et ses lutins !

Crêpes et boissons chaudes à partir de 16h30

Le conseil municipal vous convie à un goûter dans le Parc de la Mairie. Les élus se mettent aux fourneaux pour vous proposer crêpes et boissons chaudes dans la bonne humeur ! Venez partager avec nous un moment de convivialité !

Avant spectacle de présentation à 17h

Stéphanie Cohendet présentera le parcours artistique de son mari Sébastien Cohendet de manière ludique. Vous pourrez, à cette occasion, admirer ses sculptures sur glace illuminées !

L'arrivée du Père-Noël à 17h30

Le Père-Noël arrivera en calèche pour des séances photos et, bien sûr, distribuera des papillotes !

Spectacle de sculpture sur glace à 18h

Un show unique et « givré » de 15 minutes durant lesquelles Sébastien Cohendet sculptera en direct un bloc de glace à la tronçonneuse. Le thème du spectacle est gardé secret pour préserver l'effet de surprise aux plus petits…

Vous pourrez prendre des photos avec le sculpteur à l'issue du spectacle. Joyeuses Fêtes à tous !

Sandra BOULAIS,
Adjointe en charge de l'Animation

Retour sur Octobre Rose

Le dimanche 6 octobre dernier, la Mairie de Frontenex organisait la 6e édition d'Octobre Rose !

Les participants avaient le choix entre une marche familiale de 3 km, une marche nordique ou une course à pied de 10 km chacune. Le soleil était au rendez-vous pour les différents départs donnés à la salle polyvalente. **530 personnes ont répondu présent à cette manifestation.** La ligue contre le cancer, chargée des inscriptions, ce matin-là, a ainsi pu **récolter 2500 €.** À l'arrivée, les marcheurs et coureurs étaient attendus pour un apéritif offert et servi par la municipalité.

Lors du conseil municipal du 25 octobre dernier, et ainsi qu'elle s'y était engagée, **la municipalité a voté une subvention de 530 €** en faveur de la ligue contre le cancer, **qui correspond à un euro versé par participant.**

La mairie se félicite de la réussite de cette édition 2019 et **remercie ses partenaires** qui ont contribué à cette belle matinée, placée sous le signe de la convivialité et qui a séduit petits et grands, sportifs et marcheurs du dimanche.

Au programme cet hiver...

Marché de Noël
par les Croés de Frontenex !

Dimanche 15 décembre

Salle polyvalente de 10h à 17h

Voici un rendez-vous devenu incontournable pour les familles : « Les Croés » (l'association des parents d'élèves de Frontenex), organisent leur 3e marché de Noël le dimanche 15 décembre à la salle polyvalente de Frontenex.

Venez découvrir les artisans et les animations : tombola, dégustation d'huitres, ateliers créatifs et surtout **ne manquez pas la visite du Père-Noël !** Les enfants pourront prendre une photo avec lui et lui déposer leurs lettres. Une buvette et une petite restauration vous seront proposées sur place.

Les fonds récoltés serviront à financer les sorties et activités culturelles des écoles maternelle et élémentaire de Frontenex. Alors, pour vos cadeaux de Noël, n'hésitez pas ! **Entrée gratuite.**

Pour plus d'infos : lescroesdefrontenex@yahoo.fr

Loto des Croés

Dimanche 9 février 2020

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Horaires d'ouverture des permanences

LUNDI	16h00 - 17h30
MERCREDI	10h30 - 12h00
VENDREDI	17h00 - 19h00

La bibliothèque sera exceptionnellement fermée pendant les vacances de Noël

Les bénévoles seront présentes au marché de Noël des Croës et proposeront des animations avec contes, histoires, lectures...

Toute l'équipe des bénévoles vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année

Concert de Noël

Ensemble Vocal et Instrumental

Samedi 14 décembre 2019

Église de Frontenex - 20h30

L'Ensemble vocal de Frontenex et chœur à cœur invitent la chorale : Marigny en chœur (74) pour une soirée musicale pour fêter Noël.
Direction Nicolas AMET pour les trois chœurs.
Percussion : Yann PAJEAN
Piano : Anne Sandrine DURAND
Entrée libre.

Contact Monique CURRIVAND
Tél. 06 19 56 67 61
evi.fx@orange.fr

Cie du Gélohann

Exposition du Théâtre

Sam. 21/Dim. 22 déc. 2019

17, Rue J. Pillet - 10h à 18h

Exposition d'affiches, photos, accessoires, décors, costumes. Vernissage samedi 21 à 11h.

Les Ainés Ruraux

Jeudi 12 décembre 2019

Spectacle Cabaret au Casino à Challes-les-Eaux

Dimanche 19 janvier 2020

Loto à 14h - Salle polyvalente.

Dimanche 22 mars 2020

Thé dansant avec l'orchestre Temps Danse - 14h Salle polyvalente.

Contact : Georges Barbas, Président du Club - Tél. 06 78 48 97 17

Le Comité des Fêtes

Samedi 1er février 2020

Loto à 20h à la salle polyvalente.

Dimanche 8 mars 2020

Carnaval avec spectacle et goûter gratuits pour les enfants à 15h. Salle polyvalente - Entrée libre.

Contact : Claude CHARBONNEL
Tél. 04 79 39 00 07

Le sous-préfet inaugure L'envol

Lors de l'inauguration du 7 novembre 2019, les autorités ont rappelé l'incontournable nécessité de pouvoir accompagner les personnes lorsqu'elles sont fragilisées ; **l'accueil à Frontenex de la pension de famille l'Envol contribue pleinement à cet objectif.** Elles ont également souligné le partenariat réussi entre La Sasson, l'Opac et la Commune qui a permis cette réalisation.

Sur les 25 places existantes, 16 personnes ont rejoint la structure à ce jour. Cette cérémonie fût aussi l'occasion de rencontrer les résidents qui nous ont ouvert leur logement, fiers de pouvoir montrer leur « chez eux » nouvellement aménagé.

La commune en bref

Extrait des conseils municipaux du 27 septembre 2019 et du 25 octobre 2019
*(comptes rendus à retrouver en intégralité sur **www.frontenex.fr** ou en affichage à la Mairie)*

Le Conseil Municipal a décidé :

- de prendre note d'une **étude de commercialité réalisée par la CCI de la Savoie** qui préconisait notamment le type de commerces/activités pour les 2 locaux communaux vacants.
- d'instaurer des **tarifs pour la location du dojo et de la salle de boxe** à la Maison des Sociétés.
- de mettre en place le **porte-monnaie électronique** pour la gestion financière du **service de restauration scolaire** et de créer une régie de recettes, à compter du 1er janvier 2020.
- de **recruter** Patrick ROMAGNÉ **au sein des services techniques** à compter du 1er décembre 2019.
- de valider l'**avancement de grade** de 5 agents pour 2020.
- de faire le point sur les formations des agents, et notamment la tenue d'une **formation « premiers secours » le 13 novembre** ouverte à tous les agents communaux et aux bénévoles de la bibliothèque.
- d'approuver le **plan de formation mutualisé** pour les années 2019 à 2021 avec le Centre National de la Fonction Publique.
- de noter la **pose de totems de signalisation** devant la Maison des Sociétés et le Gymnase des Coquelicots.
- d'**acquérir une parcelle** de 655 m² **dans le secteur des Combettes** pour 655 €, hors frais de notaire.
- de noter qu'une **nouvelle association d'art martial, le Bunjinkan**, propose des cours à la salle culturelle depuis la rentrée.
- de prendre note, en qualité de commune membre du syndicat du Fort de Tamié, de la **catastrophe écologique subie par les arbres du Fort** lors de la tempête du 1er juillet 2019, rendant les installations d'accrobranches inutilisables, sauf pour un parcours enfant.
- d'autoriser le Maire à signer le procès verbal de **transfert de compétences sur les zones d'activités économiques** « Ferdinand Martin » et « les Teppes » au profit de la communauté d'agglomération ARLYSÈRE.
- d'approuver le rapport 2019 de la Commission d'Évaluation des Charges Transférées la de communauté d'agglomération ARLYSÈRE.

STOP : La commune n'est pas une déchèterie !

La municipalité constate que de plus en plus de poubelles sont délestées sur la voie publique. Nous ne pouvons tolérer les incivilités de certains habitants.
Notre commune n'est pas une déchèterie !

Il est inadmissible de se débarrasser de ses ordures sur la voie publique. Certains quartiers comme la zone du Netto, les environs de la Gare ou même de l'église, l'arrière du Grand Roc deviennent de vrais dépôts de déchets !

Au niveau des écoles également, mais aussi du bar-tabac, **nos services techniques ramassent nombre de sacs alimentaires et autres poubelles,** jetés à même le sol ou « bourrés » dans les poubelles publiques.

Pour rappel : vous devez présenter vos ordures ménagères dans les bacs prévus à cet effet. Certains habitants ne présentent jamais leurs poubelles à la pesée.

La Mairie mène actuellement une vaste enquête afin de **sanctionner ces comportements** irresponsables. Nous ne souhaitons pas voir notre village transformé en immense poubelle à ciel ouvert uniquement par le fait de certains.

D'autre part, **ce re-traitement des déchets sauvages entraîne un surcoût non négligeable** pour la collectivité et un surcroit de travail important pour nos agents municipaux. **Tous les contrevenants s'exposent à la refacturation des frais engagés** (temps de ramassage des déchets sauvages par les services techniques et coût du traitement des ordures).

- d'attribuer des **subventions « intercommunales »** à certaines associations communales, qui les percevait d'ARLYSÈRE.
- de reverser 4 450 € à des associations dans le cadre du **chèque associatif** de 50 € offert aux parents d'enfants fréquentant des associations.
- d'attribuer **une subvention à la Ligue contre le Cancer dans le cadre d'Octobre Rose** de 530 € correspondant à 1 € par participant à cette manifestation frontenexoise.
- de **contractualiser un emprunt** de 330 000 € avec le Crédit Agricole des Savoies d'une durée de 15 ans, trimestriel, au taux fixe de 0,40 %.
- de réfléchir avec les propriétaires riverains à la cession de terrains situés en amont de la promenade du ruisseau.
- de prendre note que le **marché de déneigement** pour la partie basse de la commune a été confié à l'entreprise DELEANI TP pour les 3 prochaines années.
- de valider l'**installation d'un food truck, deux midis par semaine,** sur le parking de la salle polyvalente, pour une activité de cuisine traditionnelle et savoyarde à emporter et sur place.

Horaires d'ouverture de la Mairie :
Lundi de 8h à 12h et 16h30 à 19h
Mercredi de 8h à 12h
Vendredi de 8h à 12h et 14h à 17h
Fermé au public le mardi, le jeudi et le samedi toute la journée • Tél. 04 79 31 40 10
mairie@frontenex.fr • www.frontenex.fr

LOCAUX À LOUER !
Commerçants, Artisans

La commune propose à la location deux locaux idéalement situés :

- Un local de 65 m² utiles (+ 50 m² sous-sol) rue de la Mairie
- Un local de 48 m² rue Pillet

Renseignements :
Tél. 04 79 31 40 10 • mairie@frontenex.fr

SERVICES SOCIAUX

Pour rencontrer une assistante sociale ou la puéricultrice du territoire, le Centre Polyvalent d'Action Sociale vous accueille à Frontenex Z.I. n°3 , 6 rue de la Croissance.

Prenez rendez-vous au 04 79 44 53 65

MP TOPEINTURE

Michaël PEPIN
Peinture et Revêtements de sol

33, Clos de La Prairie
73460 FRONTENEX
Tél. **06 74 38 83 92**
Pepinmick@gmail.com

RECENSEMENT FRONTENEX :

du 16 janvier au 15 février 2020 !

Se faire recenser est un geste civique qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune et de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. **C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !**

Le recensement, c'est simple : pas besoin de vous déplacer. Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées.

ÊTES-VOUS BIEN INSCRIT SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?

POUR LE SAVOIR :

1) Allez sur www.demarches.interieur.gouv.fr, rubrique **«Élections»** sur le service en ligne **«Interroger sa situation électorale»**.

2) Renseignez le **code postal et la commune** dans laquelle vous êtes normalement inscrit, ainsi que vos nom, prénom(s), date de naissance.

3) **Vous obtenez la confirmation** de votre inscription dans cette commune. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez vérifier dans une autre commune **ou vous inscrire directement.**

Ils nous ont quittés...

- DENOISIÉ née BOURDIN Simonne — le 01/09/19
- GALLET née GARIN Léontine — le 19/09/19
- PALENI Albert — le 03/11/19